

# Frais de déplacement

TOO041FRAI

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

Maîtriser les incidences des dernières réformes sur la prise en charge des frais de déplacement des agents territoriaux

### Public Visé

Agents territoriaux chargés du traitement des dossiers de remboursement des frais de déplacement

### Pré Requis

Avoir des connaissances sur la gestion des dossiers de remboursement des frais de déplacement de niveau débutant

## Objectifs pédagogiques

Maîtriser les incidences des dernières réformes sur la prise en charge des frais de déplacement des agents territoriaux

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire spécialiste du statut de la fonction publique

## Parcours pédagogique

- **Champ d'application et règles de droit applicables**
- **Présentation des dernières évolutions**
- **Motifs de prise en charge** (mission, stage, déplacements domicile-travail, changement de résidence)
- **Notions clés** (résidence administrative et familiale, ordre de mission, état de frais avances, règles de cumul, cotisations et contributions sociales...)
- **Frais de mission** (repas et hébergement)
- **Frais de transport de personnes** (véhicule personnel, transports publics, déplacement à l'intérieur de la résidence administrative)
- **Déplacements à l'étranger et en Outre-mer**
- **Frais de transport domicile – travail** (transports en commun, forfait mobilités durables)
- **Indemnisation du changement de résidence** (conditions, cas pratique)
- **Frais de déplacement des élus : grands principes** (spécificités par rapport aux agents)

Cette formation prend en compte les dernières modifications du dispositif et leurs modalités de transposition dans la FPT (marges de manœuvre des collectivités, contenu des délibérations...)

## **Méthodes et modalités d'évaluation**

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
  - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Assiduité et Fin de formation

## **Modalités d'Accessibilité**

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

### **Durée**

**14.00** Heures  
**2** Jours

### **Effectif**

De 4 à 14 Personnes

### **Tarifs (net de taxes)**

<b>Inter (Par personne) :</b>	<b>1 280.00</b>
<b>Inter Adhérent (Par personne) :</b>	<b>1 180.00</b>



### **Contactez-nous !**

**Julien LAUDAT**  
Responsable formation

**Tél. : 0153391424**  
**Mail : [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)**